

A DES BRIGUES

SCI, société civile immobilière
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : Lieu-Dit Val de Pons 75380 Ramatuelle
R.C.S. de Fréjus : 821860905

Procès-verbal des décisions unanimes

Le 09/12/2024,

Les associés de la société A DES BRIGUES, SCI, société civile immobilière au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé au Lieu-Dit Val de Pons 75380 Ramatuelle, ont pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par les associés du transfert du siège social de la société situé initialement au Lieu-Dit Val de Pons 75380 Ramatuelle. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au **58 Rue de Monceau CS 48756 75380 Paris Cedex 08** à compter du 09/12/2024.

Les associés prennent acte que l'adresse de l'établissement Principal de la société n'est pas modifiée

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les associés décident de modifier la dénomination sociale de la société par : **COURCHEVEL BRIGUES**

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°4

Les associés confèrent tous pouvoirs à Monsieur Jérôme ANDRE, Gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :